



LetkoBrosseau

Letko Brosseau Fonds d'obligations
Letko Brosseau Bond Fund

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2019 ET 2018
(en dollars canadiens)



Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants	
États de la situation financière	3
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
États du résultat global	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Inventaire du portefeuille de placements	7
Notes afférentes aux états financiers annuels	10

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts de
LETKO BROSSEAU FONDS D'OBLIGATIONS
LETKO BROSSEAU BOND FUND

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LETKO BROSSEAU FONDS D'OBLIGATIONS / LETKO BROSSEAU BOND FUND** (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018, et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les états du résultat global et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux audits des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du gérant du Fonds et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le gérant du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gérant du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gérant du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (SUITE)

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gérant du Fonds, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gérant du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



	2019 \$	2018 \$
Actif courant		
Encaisse	45 330	30 600
Placements	23 133 383	13 826 059
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	77 756	48 260
	23 256 469	13 904 919
Passif courant		
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	23 378	-
Charges à payer	16 643	15 066
	40 021	15 066
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	23 216 448	13 889 853

Informations additionnelles

Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)	2 411 715	1 449 052
Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)	9,6265 \$	9,5855 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Letko, Brosseau & Associés Inc., Gérant du Fonds

Daniel Brosseau, administrateur

Peter Letko, administrateur



	2019 \$	2018 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	13 889 853	11 972 022
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	450 902	202 578
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission	12 040 345	3 060 638
Réinvestissement des distributions	377 050	265 499
Rachat	(3 143 016)	(1 321 062)
	9 274 379	2 005 075
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables (note 6)		
Revenu net de placements	(398 686)	(289 822)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	23 216 448	13 889 853



	2019 \$	2018 \$
Revenus de placements		
Revenus d'intérêts à des fins de distribution	405 667	302 312
Revenus de dividendes	10 141	9 646
Revenus nets de prêts de titres (note 9)	3 290	1 398
Gain (perte) de change sur encaisse	(6 400)	(177)
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	(13 843)	1 093
Gain net non réalisé (perte nette non réalisée) sur la variation de la juste valeur des placements	73 027	(91 932)
	471 882	222 340
Charges		
Honoraires du fiduciaire (note 10)	6 403	2 714
Honoraires professionnels	12 272	16 593
Droits de dépôt	2 286	455
Retenues d'impôts	19	-
	20 980	19 762
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	450 902	202 578
Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)	0,2165	0,1497



	2019 \$	2018 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	450 902	202 578
Ajustements ou variations au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur encaisse	6 400	177
Perte nette réalisée (gain net réalisé) à la vente de placements	13 843	(1 093)
Perte nette non réalisée (gain net non réalisé) sur la variation de la juste valeur des placements	(73 027)	91 932
Produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements	30 578 632	8 522 385
Achats de placements	(39 833 172)	(10 538 528)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(29 496)	(166)
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	23 378	-
Charges à payer	1 577	1 013
	(8 860 963)	(1 721 702)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	12 040 345	3 060 638
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(3 143 016)	(1 321 062)
Distributions payées en espèces aux porteurs de parts rachetables	(21 636)	(24 323)
	8 875 693	1 715 253
Variation de l'encaisse	14 730	(6 449)
Encaisse au début de l'exercice	30 600	37 049
Encaisse à la fin de l'exercice	45 330	30 600
Informations additionnelles		
Intérêts reçus	376 102 \$	300 190 \$
Dividendes reçus	10 141 \$	9 557 \$



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation			
Services de communication			
BCE			
série AA, privilégiées, 3,610 %	5 000	119 750	78 825
série AJ, privilégiées, dividende variable	5 700	132 525	87 837
Total des titres de participation		252 275	166 662

	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Obligations gouvernementales canadiennes			
Gouvernement fédéral			
Fiducie du Canada pour l'habitation			
taux variable, 2020-03-15	200 000	200 104	200 091
1,200 %, 2020-06-15	115 000	114 662	114 710
1,450 %, 2020-06-15	150 000	149 921	149 786
1,150 %, 2021-12-15	700 000	670 781	691 638
1,800 %, 2024-12-15	700 000	697 977	694 248
		1 833 445	1 850 473

Gouvernements provinciaux et sociétés d'État

CPPIB Capital			
1,400 %, 2020-06-04	500 000	499 457	499 236
Province de la Nouvelle-Écosse			
taux variable, 2020-06-15	50 000	50 000	50 068
taux variable, 2024-11-09	335 000	335 848	337 747
Province de l'Alberta			
1,250 %, 2020-06-01	685 000	678 786	683 558
1,350 %, 2021-09-01	900 000	886 439	893 108
1,600 %, 2022-09-01	125 000	124 290	124 060
2,650 %, 2023-09-01	250 000	256 125	255 878
Province de l'Ontario			
4,200 %, 2020-06-02	160 000	158 279	161 591
1,350 %, 2022-03-08	1 050 000	1 044 647	1 038 697
3,150 %, 2022-06-02	480 000	477 570	494 378
1,950 %, 2023-01-27	50 000	49 706	50 069
2,300 %, 2024-09-08	300 000	302 637	303 475
2,600 %, 2025-06-02	75 000	75 320	76 953
Province de Terre-Neuve-et-Labrador			
sans coupon, 2021-04-17	500 000	487 856	487 383
1,950 %, 2022-06-02	1 200 000	1 198 947	1 200 210
taux variable, 2023-02-27	100 000	100 000	100 202
Province du Manitoba			
taux variable, 2020-05-15	100 000	100 352	100 137
1,600 %, 2020-09-05	100 000	99 767	99 871
1,550 %, 2021-09-05	1 020 000	1 002 053	1 015 447
2,550 %, 2023-06-02	800 000	814 888	815 899

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Obligations gouvernementales canadiennes (suite)			
Gouvernements provinciaux et sociétés d'État (suite)			
Province du Nouveau-Brunswick			
1,550 %, 2022-05-04	500 000	495 650	496 090
PSP Capital			
1,340 %, 2021-08-18	950 000	926 738	942 934
1,730 %, 2022-06-21	200 000	194 080	199 358
		10 359 435	10 426 349
Municipalités et institutions parapubliques			
Municipal Finance Authority of British Columbia			
1,750 %, 2020-10-15	400 000	399 891	399 854
1,650 %, 2021-04-19	300 000	298 944	299 373
2,150 %, 2024-06-03	100 000	99 849	100 342
Municipalité régionale de York			
2,500 %, 2026-06-02	200 000	203 870	202 500
Soucoa			
3,800 %, 2020-11-02	700 000	712 852	711 567
Toronto Hydro Corporation			
2,910 %, 2023-04-10	200 000	202 140	204 550
Ville de Toronto			
2,450 %, 2025-02-06	50 000	49 196	50 585
		1 966 742	1 968 771
Total des obligations gouvernementales canadiennes		14 159 622	14 245 593
Obligations de sociétés			
Banque Canadienne Impériale de Commerce			
taux variable, 2020-12-08	75 000	75 060	75 157
2,040 %, 2022-03-21	200 000	199 210	199 662
Banque de la Nouvelle-Écosse			
2,130 %, 2020-06-15	50 000	50 700	50 041
2,090 %, 2020-09-09	200 000	200 300	200 158
Banque de Montréal			
2,120 %, 2022-03-16	200 000	196 754	199 986
Banque Royale du Canada			
1,920 %, 2020-07-17	50 000	50 413	49 990
1,968 %, 2022-03-02	375 000	369 291	373 834
Banque Toronto-Dominion			
1,693 %, 2020-04-02	50 000	50 195	49 971
Bell Canada			
2,000 %, 2021-10-01	400 000	398 924	398 778
Capital Power Corporation			
5,276 %, 2020-11-16	170 000	170 000	174 298
Enbridge			
2,760 %, 2021-06-02	100 000	100 930	100 908
First Capital Realty			
5,600 %, 2020-04-30	115 000	115 359	116 217

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Obligations de sociétés (suite)			
Pembina Pipeline Corporation			
4,890 %, 2021-03-29	130 000	130 000	134 077
2,560 %, 2023-06-01	250 000	249 975	250 278
Société Canadian Tire			
2,646 %, 2020-07-06	275 000	276 210	275 617
Telus Corporation			
2,350 %, 2022-03-28	250 000	246 825	250 541
2,750 %, 2026-07-08	200 000	199 268	198 721
Total des obligations de sociétés		3 079 414	3 098 234
Total des obligations		17 239 036	17 343 827
Titres de marché monétaire			
Bons du Trésor de la Nouvelle-Écosse			
2020-01-23	20 000	19 978	19 978
Bons du Trésor de l'Ontario			
2020-01-02	285 000	283 763	283 763
2020-01-22	60 000	59 791	59 791
2020-02-12	70 000	69 730	69 730
2020-02-19	1 080 000	1 075 773	1 075 773
Bons du Trésor du Canada			
2020-01-09	1 895 000	1 888 007	1 888 007
2020-01-23	30 000	29 885	29 885
Bons du Trésor du Québec			
2020-02-28	660 000	657 208	657 208
Province de l'Alberta, billets			
2020-01-02	20 000	19 945	19 945
2020-01-06	335 000	334 035	334 035
2020-02-04	20 000	19 915	19 915
Province de Québec, billets			
2020-03-25	1 170 000	1 164 864	1 164 864
Total des titres de marché monétaire		5 622 894	5 622 894
Coûts de transaction de portefeuille inclus dans le coût des titres		(288)	
Total des placements		23 113 917	23 133 383



1. Établissement du fonds

Letko Brosseau Fonds d'obligations / Letko Brosseau Bond Fund (le « Fonds ») est une fiducie à participation unitaire privée constituée par une convention de fiducie établie le 30 novembre 2004 et régie par les lois de la province de l'Ontario, au Canada. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5V 3L3.

La convention de fiducie désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que fiduciaire du Fonds, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres (le « Fiduciaire ») et Letko, Brosseau & Associés Inc. en tant que gérant du Fonds (le « Gérant »).

2. Base de présentation

Les états financiers, dont la monnaie fonctionnelle et de présentation est le dollar canadien, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, connues sous l'abréviation et ci-après nommées « IFRS » publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et sont conformes aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du Gérant le 20 mars 2020.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception de l'encaisse et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

3. Principales méthodes comptables

Instruments financiers

Classification

Le Fonds classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique du Fonds en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels s'y rattachant. En s'appuyant sur l'objectif du Fonds de générer une croissance du capital à long terme, et sur la gestion et l'évaluation du rendement du portefeuille sur la base de la juste valeur, le Fonds applique le modèle économique exigeant que son portefeuille, qui inclut l'encaisse et les placements, soit classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres actifs et passifs financiers, à l'exception de l'obligation au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, sont classés au coût amorti. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évalué à la valeur liquidative, comme décrit à la note 6.

Comptabilisation et évaluation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Subséquemment à la comptabilisation initiale, l'encaisse et les placements sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont constatés aux états du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers sont subséquemment évalués au coût amorti.

Les coûts de transactions de portefeuille engagés par le Fonds lors de l'achat et de la vente des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.



3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Juste valeur

La juste valeur des placements du Fonds négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant le cours de clôture des marchés à la date des états financiers. Selon le cas, le cours de clôture est obtenu d'une bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié ou de courtiers en valeurs mobilières indépendants et reconnus. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'intervalle entre le cours acheteur et le cours vendeur à la date des états financiers, le Gérant et le Fiduciaire déterminent le prix, compris dans cet intervalle, qui est le plus représentatif de la juste valeur, en tenant compte des faits et circonstances applicables. Les parts de fonds d'investissement détenues par le Fonds, qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs, sont évaluées à la juste valeur sur la base de leur valeur liquidative telle que déterminée par leur fiduciaire.

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer les placements sont identiques à celles utilisées pour déterminer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

Des informations sur le niveau de fiabilité de l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers sont présentées à la note 13. Le transfert d'un actif financier d'un niveau à un autre est effectué au moment où surviennent les événements ou circonstances le justifiant.

Constatation des revenus

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Le Fonds n'amortit pas les primes payées et escomptes reçus à l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les distributions sur les parts de fonds d'investissement sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les revenus de prêts de titres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les écarts de conversion des devises sont constatés aux états du résultat global.

Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Cette variation, présentée aux états du résultat global, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sur le nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant l'exercice.



3. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige du Gérant qu'il exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables, procède à des estimations et établit des hypothèses concernant les événements futurs. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Gérant aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

Le Gérant a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Par conséquent, dans l'éventualité où le Fonds détiendrait un placement dans une filiale, le Fonds comptabiliserait ce placement à la juste valeur par le biais du résultat net.

4. Normes comptables futures

Actuellement, il n'y a aucune nouvelle norme comptable, ni aucun amendement aux normes existantes, ni aucune nouvelle interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020 qui aurait un effet significatif sur les états financiers du Fonds.

5. Parts rachetables en circulation

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts, chaque série comprenant un nombre illimité de parts sans valeur nominale. Chaque part du Fonds confère à son porteur un droit de vote et de participation et est rachetable au gré du porteur à sa valeur liquidative.

Depuis le début des opérations, le Fonds a procédé à l'émission d'une seule série de parts.

	2019	2018
Nombre de parts rachetables en circulation au début de l'exercice	1 449 052	1 240 084
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de l'exercice		
Émises au comptant et autres contreparties	1 250 105	318 994
Émises au réinvestissement des distributions	39 128	27 683
Rachetées	(326 570)	(137 709)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de l'exercice	2 411 715	1 449 052

6. Évaluation des parts rachetables et distribution

La valeur liquidative des parts du Fonds est déterminée en divisant la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds par le nombre de parts rachetables en circulation à la fin de chaque date d'évaluation.

Les revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges du Fonds, sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. À la fin de chaque mois, les revenus reçus, nets des charges payées, sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les gains, nets des pertes, sont distribués et réinvestis à la fin de l'année d'imposition sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces.



7. Gestion du capital

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises et en circulation. Conformément à la mission du Fonds, la quasi-totalité de son capital est investie en placements. Les informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Fonds sont décrites à la note 12. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe en matière de gestion de son capital.

8. Opérations entre parties liées

Le tableau ci-dessous résume les opérations conclues au cours de la période entre le Fonds et des parties qui lui sont liées. Les parties liées représentent le Gérant et les fonds d'investissement gérés par celui-ci, les administrateurs du Gérant, des sociétés contrôlées par les administrateurs du Gérant, des membres de la famille de ces administrateurs ainsi qu'un régime de participation différé aux bénéfices des employés du Gérant.

	Gérant \$	Autres parties liées \$
2019		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au réinvestissement des distributions	-	270
Rachetées	-	-
	-	270

	Gérant \$	Autres parties liées \$
2018		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au réinvestissement des distributions	-	2 331
Rachetées	-	(100 325)
	-	(97 994)

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités du Fonds et ont été effectuées à la valeur liquidative à la date des transactions.

Au 31 décembre, la juste valeur marchande totale des parts du Fonds détenues par des parties liées se présente comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Gérant	-	-
Autres parties liées	13 815	13 487
	13 815	13 487



9. Revenus nets de prêts de titres

Le Fonds participe à un programme de prêt de titres avec le Fiduciaire. Les opérations de prêt de titres consistent en un prêt temporaire de titres à des emprunteurs qui fournissent des garanties et s'engagent à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Selon les modalités du programme, le Fonds reçoit des garanties représentant au minimum 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Les garanties sont principalement composées de titres de créance ayant une cote de crédit élevée. La juste valeur des titres prêtés est déterminée conformément aux pratiques courantes de marché et des garanties additionnelles sont exigées si nécessaire.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues pour les transactions de prêt de titres au 31 décembre. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille de placements.

	2019 \$	2018 \$
Juste valeur totale des titres prêtés	7 103 262	3 572 445
Valeur totale des garanties	7 245 366	3 643 946

Les revenus de prêts de titres aux états du résultat global sont présentés nets des frais sur prêt de titres auxquels le Fiduciaire du Fonds a droit, conformément aux termes du programme. Pour les exercices terminés le 31 décembre, les revenus de prêts de titres se détaillent comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Revenus bruts de prêts de titres	5 695	2 768
Charges de prêts de titres	(2 405)	(1 370)
Revenus nets de prêts de titres	3 290	1 398
Charges de prêts de titres en % des revenus bruts de prêts de titres	42,2 %	49,5 %

10. Honoraires

Le Fiduciaire reçoit des honoraires calculés selon une entente intervenue entre lui et le Gérant.

Les honoraires de gestion du Gérant sont facturés directement aux porteurs de parts.

11. Impôts sur le revenu

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, le Fonds est assujéti en tant que fiducie d'investissement à participation unitaire et est imposé sur ses revenus reçus et non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds distribue aux porteurs de parts ses revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges, et ses gains en capital nets réalisés.

Au 31 décembre 2019, le Fonds bénéficiait de pertes reportables pour un montant approximatif de 24 000 \$ (2018 : nul), lesquelles peuvent être reportées indéfiniment et portées en réduction des distributions de gains en capital nets futurs aux porteurs de parts. Aucun actif au titre de ces pertes reportables n'a été constaté dans les états financiers.



12. Risques associés aux instruments financiers

Gestion du risque - Analyse

Conformément à sa politique de placement, l'objectif du Fonds est d'optimiser le rendement en construisant un portefeuille diversifié et équilibré comprenant des titres à revenu fixe canadiens et des titres de marché monétaire, sans prendre de risque indu de perte ou de perturbation. Le portefeuille peut aussi contenir, dans une moindre mesure, des titres de participation, des obligations étrangères et des obligations canadiennes libellées en devises. Afin de minimiser les risques associés aux instruments financiers, le Gérant applique une stratégie de diversification parmi les émetteurs, les régions économiques et les secteurs industriels.

Risque de crédit

Le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé correspond au total de la juste valeur des titres d'emprunt compris dans les placements et des intérêts, dividendes et autres recevables présentés aux états de la situation financière.

Le risque de crédit principal auquel le Fonds est exposé découle de ses placements dans des titres d'emprunt. Le Gérant est d'avis que le risque de crédit associé à ces placements dans des titres d'emprunt est limité étant donné qu'il investit dans des émetteurs présentant une cote de crédit élevée. Le Fonds détient des placements en obligations dont la répartition par cote de crédit s'établit comme suit :

Cote de crédit	2019 % de l'actif net	2018 % de l'actif net
AAA	18,49	20,37
AA	9,53	28,41
A	38,93	32,44
BBB	7,75	5,03
BB	-	0,58

Les cotes de crédit attribuées aux titres de marché monétaire ne sont pas présentées, le risque de crédit y afférent étant négligeable compte tenu de leur échéance à court terme.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêt de titres est considéré comme minime étant donné la nature et la valeur des garanties détenues par le Fonds dans le cadre de ces opérations.

Le risque de défaut, découlant des transactions avec les contreparties, relativement aux opérations de placements est minimal compte tenu du fait que les transactions échoueraient si une partie ne remplissait pas ses obligations.

Risque de liquidité

Les parts émises par le Fonds sont rachetables au gré du porteur, exposant ainsi le Fonds au risque de liquidité. Le risque de liquidité est minimisé puisque la majorité des actifs du Fonds est constituée de placements négociés en bourse ou dans un marché organisé, qui peuvent être facilement liquidés. Le paiement des rachats de parts peut également se faire sous forme de titres à la discrétion du Gérant.



12. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché

Pour fins d'information sur les risques de marché, les IFRS requièrent la présentation d'une analyse de sensibilité montrant l'impact de changements raisonnablement possibles dans les variables de risque pertinentes sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

De l'avis du Gérant, cette analyse de sensibilité démontrant l'impact de variations dans le marché sur la valeur des instruments financiers est basée sur la prémisse hautement improbable que toutes les autres variables demeurent constantes. De plus, considérant la pluralité des interrelations entre les diverses composantes du risque de marché, le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes. Conséquemment, en pratique, les résultats réels pourraient différer des analyses de sensibilité présentées ci-après et les écarts pourraient être significatifs.

Risque de prix

Compte tenu de l'incertitude concernant les prix futurs des investissements, le Fonds est exposé au risque inhérent lié aux fluctuations du cours du marché. Conséquemment, le risque maximal auquel le Fonds est exposé correspond à la juste valeur de ses placements.

Les meilleures estimations du Gérant quant à l'impact, à la hausse ou à la baisse, sur la valeur des placements et de l'actif net du Fonds découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes autres variables étant égales par ailleurs, s'établissent comme suit :

Indices de référence	Variation en %	2019 Impact \$	2018 Impact \$
Indice de rendement total des Bons du Trésor 91 jours FTSE Canada	0,25	14 000	4 000
Indice de rendement total des obligations universelles FTSE Canada	1,00	175 000	122 000

Risque de change

Le Fonds n'est pas exposé à un risque de change significatif étant donné la faible proportion de ses placements investis dans des titres étrangers.

Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est sujet au risque de taux d'intérêt majoritairement sur les obligations qu'il détient et dont les échéances sont les suivantes :

Date d'échéance des obligations	2019 \$	2018 \$
Moins de 1 an	4 161 920	3 022 308
1 à 5 ans	12 653 148	8 579 389
5 à 10 ans	528 759	458 825
Total	17 343 827	12 060 522

Une augmentation ou une diminution de 1 % dans les taux d'intérêt, toutes autres variables étant égales par ailleurs, aurait résulté en une variation à la baisse ou à la hausse de la valeur des placements et de l'actif net d'un montant de 335 000 \$ (2018 : 238 000 \$). Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun effet significatif sur la valeur des titres de marché monétaire étant donné leur échéance à court terme.



12. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses titres de participation puisque leur valeur est tributaire des taux utilisés dans l'actualisation des dividendes futurs ainsi que par l'effet général qu'ont les taux d'intérêt sur l'économie, la disponibilité du crédit et la profitabilité des sociétés. Le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes.

13. Informations sur la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont catégorisés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, reflétant la fiabilité des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

- Niveau 1: instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs;
- Niveau 2: instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation basés sur des données de marché qui sont observables;
- Niveau 3: instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.

Les placements détenus par le Fonds et présentés à la juste valeur sont classés comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2019	\$	\$	\$	\$
Titres de participation	166 662	-	-	166 662
Obligations	12 276 822	5 067 005	-	17 343 827
Titres de marché monétaire	5 622 894	-	-	5 622 894
	18 066 378	5 067 005	-	23 133 383

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2018	\$	\$	\$	\$
Titres de participation	181 816	-	-	181 816
Obligations	8 990 711	3 069 811	-	12 060 522
Titres de marché monétaire	1 583 721	-	-	1 583 721
	10 756 248	3 069 811	-	13 826 059

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

La valeur comptable des instruments financiers non comptabilisés par le biais du résultat net se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

14. Événement postérieur à la date de clôture

Au cours du premier trimestre de 2020, la pandémie de COVID-19 a provoqué une volatilité persistante dans l'économie et les marchés financiers mondiaux. Cependant, en date de l'émission des états financiers, la juste valeur des placements du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables n'ont pas été affectés négativement.



15. Dispense de l'obligation de dépôt d'états financiers

Le Fonds a avisé les ACVM qu'il se prévaut de la dispense, prévue à l'article 2.11 du Règlement 81-106, de déposer ses états financiers annuels auprès des autorités de réglementation canadiennes puisqu'il répond à toutes les conditions prévues audit règlement.